



Cahiers
de Recherches
Médiévales

Cahiers de recherches médiévales

Journal of medieval studies

5 | 1998

Le choix de la prose (XIII^e-XV^e siècles)

La *Manekine* en prose de Jean Wauquelin, ou la littérature au risque du remaniement

Yasmina Foehr-Janssens



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/crm/1432>

DOI : 10.4000/crm.1432

ISSN : 1955-2424

Éditeur

Honoré Champion

Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 1998

Pagination : 107-123

ISSN : 1272-9752

Référence électronique

Yasmina Foehr-Janssens, « La *Manekine* en prose de Jean Wauquelin, ou la littérature au risque du remaniement », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 5 | 1998, mis en ligne le 01 octobre 2007, consulté le 15 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/crm/1432> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.1432>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2022.

Tous droits réservés

La Manekine en prose de Jean Wauquelin, ou la littérature au risque du remaniement

Yasmina Foehr-Janssens

- 1 Les quelques pages que Claude Fauchet consacre à Chrétien de Troyes dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie française*¹ retracent une petite scène qui pourraient servir d'apologue à qui voudrait résumer la position des grands auteurs des XIIe et XIIIe siècles dans l'histoire de la littérature française. En lisant le *Tournoiement Antechrist*, Fauchet remarque qu'Huon de Méry « loue grandement » Chrétien de Troyes. Il semble que le renom de l'auteur, rapporté par ses admirateurs, ait survécu à son œuvre. La citation du *Tournoiement* sert en effet d'introduction à un petit récit qui nous renseigne sur l'état lacunaire de la connaissance que Claude Fauchet pouvait avoir de l'œuvre du maître champenois :

Il y a deux ans qu'allant en une imprimerie, je trouvay que les imprimeurs se servoyent à remplir leur timpan d'une feuille de parchemin bien escrite : où ayant leu quelques vers assez bons, je demanday le reste : et lors on me monstra environ huit feuilles de parchemin, toutes de divers cahiers, mais de pareille ryme et subject : qui me faisoit croire que c'estoit d'un mesme livre. Le premier monstroit evidemment l'authœur, et pour ce que je crain que le reste soit perdu, je mettray ici tout ce que je copiy lors, et qui me sembla bon. Le Romans du Graal commence ainsi,

« Qui petit seme petit cuelt,
« Et qui auques recœuillir velt
« En tel leu sa semence expande
« Que fruit a cent doubles luy rende [...] (op. cit., p. 98-99)

- 2 Fauchet donne ainsi le prologue du *Conte du Graal* jusqu'au vers 13, où l'on trouve mention du nom de Philippe de Flandres. Il précise l'identité du dédicataire et poursuit en transcrivant les vers de la fin du prologue, dans lesquels Chrétien annonce le titre de son roman :

« Christians qui entent et paine
« A rimoyer le meillor conte,

« Par le commandement le Conte
 « Qu'il soit contez en cort royal
 « Ce est li contes del Graal,
 « Dont li quens li bailla le livre.

- 3 La référence que fait Chrétien à un conte plus ancien dont son œuvre serait la mise en rime, incite Fauchet à formuler une hypothèse sur la succession de la prose et du vers dans la littérature française des origines : « Ce qui montre que partie des romans ont esté en prose premiers qu'en ryme », écrit-il. La transmission de la matière romanesque se ferait donc, selon cette lecture, au gré d'une fluctuation incessante de la prose au vers et vice versa. Fauchet ajoute :

Mais je croy bien que ceux que nous avons aujourd'huy imprimez ; tels que Lancelot du Lac, Tristan, et autres, sont refondus sus les vieilles proses et rymes, et puis rafraichis de langage.

- 4 C'est ici que la scène racontée par notre bibliophile prend une dimension seconde, emblématique. En plaçant la découverte et la sauvegarde d'un manuscrit de Chrétien de Troyes dans l'atelier d'un imprimeur, Fauchet propose une sorte de parabole sur le destin de notre ancienne littérature. La presse d'imprimerie y figure comme une bouche d'ombre engloutissant les vieux livres afin d'en produire de nouveaux. Les livres imprimés auxquels Claude Fauchet fait allusion, dont la confection cause la ruine des manuscrits devenus obsolètes, vont pourtant puiser leur matière précisément dans le fond qu'ils contribuent à détruire. La littérature se dévore elle-même à force de refontes successives, et met en danger ses monuments séculaires tout en prétendant les remettre au goût du jour. Prise dans une logique de consommation des œuvres, elle évolue à la manière d'un organisme en perpétuelle régénération, compensant par une fraîcheur nouvelle du langage les pertes que l'outrage du temps et de l'imprévoyance humaine font subir aux ouvrages du passé.
- 5 Fauchet plaide pour ces vieilles rimes, dans lesquelles il trouve « d'assez bons traits », qu'il publie « afin qu'il prenne envie à ceux qui en ont des livres entiers, de les garder et ne les vendre pour les perdre : ainsi qu'ont esté ceux dont j'ay retiré ces pieces » (*op. cit.*, pp. 99-100).
- 6 Cette rêverie d'un érudit de la fin du XVI^e siècle donne une belle illustration de notre rapport à la littérature médiévale. Le destin des pages de Chrétien, promises à la destruction, fait image pour l'illisibilité plus ou moins complète qui affecte tout un pan de notre littérature. Pourtant ces vieux livres ne laissent pas d'éveiller toujours notre intérêt et notre curiosité.
- 7 Mais Claude Fauchet n'est pas tout à fait le premier témoin de cette difficulté de lecture et d'appréhension. On en perçoit déjà les manifestations dans la seconde moitié du XV^e s., en particulier à la cour des ducs de Bourgogne. Ce milieu est connu pour avoir favorisé la rédaction de très nombreuses mises en prose de « livres rimés en vieux langage françois »². À la demande du duc ou de ses proches, les prosateurs se chargent de rajeunir des œuvres que leur langue et leur style surannés condamnent à l'oubli. Ces transpositions « d'anciennes histoires rymées » en « cler françois »³ se présentent le plus souvent comme de véritables traductions. Les techniques d'écriture mises en œuvre dans ces compilations ne semblent pas différer de celles que nécessite le passage du latin au français. Le verbe « translater » apparaît de manière récurrente dans les prologues pour désigner une adaptation en « bon vulgaire françois » « du vieux langage corrompu »⁴. La prose n'est plus, comme à la fin du XII^e s. et au début du XIII^e s., un

moyen de donner à l'écriture romanesque un nouvel élan. Les premiers textes « sans rimes » cherchaient leur justification en discréditant la métrique qu'ils tenaient pour génératrice d'ornements superflus et contraires à la vérité⁵. Voués à l'écriture de l'histoire, ils façonnent un nouveau matériau linguistique dont s'empareront bientôt les auteurs de fictions romanesques liées au Graal et à la Table Ronde, alors que la chanson de geste reste bien plus longtemps réfractaire à toute tentative de mise en prose. Mais au temps de Philippe le Bon, la prose est devenue une forme d'écriture qui assure l'actualité du texte littéraire. Elle garantit un langage « cler et entendible »⁶ et son emploi s'impose dans tous les cas, que le texte à « rafraîchir » soit un roman ou une chanson de geste, que la langue d'origine soit le latin, le français ou encore l'italien. Le vers fait figure d'archaïsme plutôt que de mensonge et les contraintes de la versification sont reconnues comme un des obstacles à la compréhension des anciens textes.

« Pour ôter la contrainte de rhétorique »

- 8 Jean Wauquelin, dont l'activité littéraire se concentre dans les années 1445-1450 ne fait pas exception à cette règle. Nous nous proposons d'étudier, à travers l'examen d'un exemple, la façon dont ce clerc picard attaché au service du duc de Bourgogne conçoit sa tâche de prosateur. Notre enquête portera sur la *Manekine* en prose, rédigée d'après le roman en vers du même nom. Dans le prologue, Jean Wauquelin affirme qu'il compose sa *Manekine*, « pour l'embellissement d'icelle, affin que plus patemment elle fuist congulte, et pour hoster la contrainte de la retoricque qui aucunefois y chiet ». Il écrit en prose « combien que ceste histoire ait esté aucunefois romanciiee par rime »⁷. Le plaisir de la narration est du côté de la prose « car plus volentiers s'i esbat l'en maintenant qu'on ne souloit et plus est le langaige plaisant prose que rime »⁸.
- 9 Jean Wauquelin nous a laissé plusieurs livres élaborés d'après un texte rimé en ancien français : *l'Histoire du bon roi Alexandre*, *La Belle Hélène de Constantinople*, *Girard de Roussillon* et *La Manekine*. Il s'attache également à la traduction de livres latins comme *l'Historia regum Britaniae* de Geoffroy de Monmouth ou les *Annales du Hainaut* de Jacques de Guyse⁹.
- 10 Le choix des œuvres ainsi « translâtées » rencontre bien souvent les intérêts politiques de Philippe le Bon et de sa cour. Girard de Roussillon, grand baron féodal révolté contre la puissance royale des carolingiens, le noble Alexandre, capable de fournir un modèle de souveraineté, et la Belle Hélène dont la légende entretient d'étroits rapports avec les domaines bourguignons septentrionaux¹⁰ offrent, chacun à leur manière, une occasion de représenter, sous couvert de fiction, la puissance, le dynamisme et le prestige historique d'un état parvenu au faîte de sa gloire. Dans ces œuvres, Wauquelin fait preuve d'un appréciable talent de compilateur qui lui permet de combiner ses sources en fonction d'un projet littéraire et politique bien précis¹¹.
- 11 Mais la mise en prose de la *Manekine* fait exception de ce point de vue. Le roman du XIII^e s. composé par Philippe de Rémy, est fort proche, par sa thématique, de l'histoire d'Hélène de Constantinople. En revanche, il ne présente pas de traits légendaires susceptibles d'être mis à profit pour la louange du prince. Jean Wauquelin nous apprend qu'il a travaillé à la demande de Jean de Croy :

Prendez en gre ceste matere, telle que je l'ay sceuu composer au conmandement de mondit seigneur Jehan de Croÿ devant dit. Laquelle vous plaise benignement corigier et ma simplesche excuser. Et se mon nom vous plaist savoir, je suy nommé Jehan Waquelin [...] (chap. 65, pp. 365-366)

- 12 Il semble que Jean Wauquelin n'ait pas discerné de grands enjeux dans cette histoire et qu'il se soit acquitté sans passion particulière de cette commande. Il se borner à « traduire » le roman en vers, sans y apporter de modifications notables. Le dossier de la *Manekine* en prose est relativement maigre et surtout ne présente pas de grande difficulté philologique. Le manuscrit du roman en vers qui nous est parvenu est probablement celui-là même qui a servi de base à la mise en prose. Cette dernière subsiste dans un seul manuscrit, conservé à Turin¹². Pour comble de malchance, le texte en a été mutilé. Les miniatures ont été découpées, provoquant d'assez importantes lacunes. Notre objet d'étude est donc par bien des aspects assez décevant : il est lacunaire, et ne semble donner que peu de prise à une réflexion sur l'esthétique romanesque qui préside aux mises en prose, puisqu'il reproduit le plus souvent assez fidèlement le texte de son modèle. Cependant on pourrait renverser la perspective et faire de la relative neutralité de l'auteur vis-à-vis de son sujet une circonstance favorable à l'étude de la prose considérée comme média littéraire.

Le roman « réduit » en chronique

- 13 Wauquelin n'introduit donc aucune modification d'importance dans l'économie du récit, il reprend chacune des scènes de son original, et en respecte l'ordonnance¹³. La *Manekine* débute sur l'exposé d'une intrigue liée à la succession du trône de Hongrie. Le souverain de ce royaume entend respecter la promesse qu'il a faite à son épouse défunte de ne se remarier qu'avec une femme aussi belle qu'elle. Malgré de longues recherches, il s'avère impossible de trouver une fiancée qui remplisse les conditions requises par le serment du roi. Or le royaume attend un héritier mâle, car les grands barons ne sauraient admettre qu'une princesse, la belle Joïe, unique enfant née du premier lit, monte un jour sur le trône. C'est un écuyer qui découvre une solution au problème : proposer au roi d'épouser sa fille, puisqu'elle seule peut rivaliser de beauté avec sa mère.
- 14 On peut mesurer la fidélité du prosateur en le voyant à l'œuvre au moment où il s'apprête à décrire la naissance de l'amour du père pour sa fille. Comme dans le modèle, la scène a lieu dans la chambre de Joïe. La jeune fille est à sa toilette, l'arrivée de son père la fait rougir, ce qui ne dépare en rien sa beauté, au contraire. Jean Wauquelin va jusqu'à reprendre à son compte une comparaison entre Joïe et Hélène de Sparte :

Mout le regarde
 ententieuement,
 Et voit c'onques plus
 souilment
 Nature feme ne fourma
 Fors Joïe qu'ele aourna
 De plus grant biauté que
 Elayne,
 Dont as Troïiens crut tel
 paine
 Qu'il en furent tout perillié,
 Mort et vaincu et escillié,
 Dont ce fut tristeurs et
 dolors. (vv. 391-399)

Et lui conmencha a sambler
 que oncques nature n'avoit si
 belle creature fourmee, non
 mie Helaine par qui les
 Troïiens furent destruis, de
 laquelle il avoit par plusieurs
 fois oÿ recorder les fachons
 et manieres, et bien lui
 sambloit que il n'y avoit
 point de comparaison a sa
 belle fille Joïe. (chap. 10,
 p. 281)

- 15 Le reste du texte est à l'avenant. La prose rapporte comment l'héroïque princesse se coupe la main pour échapper au projet incestueux de son père, comment elle échappe de peu au courroux paternel en prenant la fuite par la mer, comment elle arrive en Écosse où le jeune souverain s'éprend d'elle malgré son infirmité et l'épouse contre le gré de la reine mère. La naissance d'un fils, qui vient couronner cette union, sera l'occasion de nouvelles épreuves pour la belle inconnue que son mari a rebaptisée la « Manekine ». La belle-mère jalouse, qui a été assignée à résidence sur ses terres pour l'empêcher de nuire à sa bru, profite de l'absence du roi pendant l'accouchement pour subtiliser et remplacer les lettres qui devaient annoncer une heureuse naissance au père de l'enfant. Par ce stratagème, elle trompe son fils en lui faisant croire que sa femme a donné le jour à un monstre et elle fait parvenir au sénéchal du royaume une fausse condamnation de la Manekine. La jeune épouse doit reprendre le chemin de l'exil et arrive à Rome avec son enfant. Elle y restera jusqu'aux retrouvailles finales, qui, sous l'autorité du pape, permettent la réconciliation du père et de la fille, du mari et de la femme et la restitution miraculeuse de la main coupée.
- 16 La prose de Wauquelin se conforme aux usages de son temps. On y retrouve les principaux traits stylistiques décrits par J. Rasmussen¹⁴. Les analyses auxquelles F. Suard a soumis la prose du *Guillaume d'Orange*¹⁵ mettent en lumière les particularités syntaxiques, lexicales et rhétoriques de cette forme d'écriture en la comparant aux « vieilles rimes » dont elle tire sa substance narrative. En tenant compte du fait que le prosateur de la *Manekine* travaille à partir de couplets d'octosyllabes à rimes plates, et non de lignes assonancées, on pourrait reconduire le même type de comparaison avec des résultats assez semblables. Wauquelin nous a laissé un texte agréable à lire, qui déploie sa cohérence propre et à travers lequel on perçoit, en dépit de la conformité de la trame narrative à sa source, un souci d'adaptation au goût du jour. Ainsi se saisit-il de l'occasion que lui fournit le motif de la correspondance interceptée et truquée par la reine mère pour insérer dans son roman un morceau de rhétorique épistolaire. Ces missives aux tournures caractéristiques du style de la chancellerie, contribuent à entretenir une illusion référentielle. On en jugera par le début de la lettre du sénéchal à son seigneur, le roi d'Écosse :

Si firent prestement escripre unes lettres, laquelle fu escripte en ceste maniere :
 « Treshault, trespuissant et tresredoubté seigneur, humble et obediënte
 recommandation, joiie et honneur soit a vous en perpetuïté ! Comme ensi soit que
 par la deliberation de vostre discrë conseil vous nous aiiés donné la charge de
 vostre paÿs et realme garder et tenir en justice et de nostre tresredoubtee damme
 vostre espouse servir et honnourer a no pooir, nous vous mandons et faisons savoir
 que icelle no ditte redoubtee damme au volloir nostre seigneur Jhesucrist, qui ses
 biens nous envoie et donne a son bon plaisir, s'est n'a ghaïres acouchie et agutte
 d'un tresbiaul fils, auquel par son commandement nous avons en sains fons de
 baptesme fait nommer Jehan [...] (chap. 35, p. 319)

- 17 La comparaison des articulations narratives permet de retrouver, dans la division en chapitre proposée par Wauquelin, la trace des scansion du texte en vers. Les débuts de chapitre coïncident bien souvent avec les pauses qu'aménagent les initiales dans le récit en vers¹⁶. Cependant le prosateur procède à de légères modifications qui assurent une plus grande cohérence au récit. Ainsi au moment où l'héroïne aborde en Écosse, elle est conduite auprès du roi par un prévôt. La demoiselle est reçue à la cour et confiée à la garde de la reine. Nous sommes au vers 1321 du texte en vers. On y apprend que :

Li provos trestout celi jor
 Avoec son signour assejor
 Fu, et al demain s'en parti
 Et revint la dont il parti.

- 18 Une initiale marque le vers suivant et la narration reprend en isolant le personnage de la jeune fille, fort satisfaite de son nouvel état :

Joïe est a court demouree
 Mout esjoïe et mout amee. (vv. 1325-26)¹⁷.

- 19 Tout en suivant de près son modèle, Wauquelin réaménage cette césure, comme beaucoup d'autres d'ailleurs. Le chapitre XXIII rapporte, tout comme les vers 1325 à 1346 qui forment une unité narrative, l'installation de la princesse à la cour d'Angleterre et la conversation au cours de laquelle le roi invente un nom pour sa protégée qui refuse de décliner son identité. Mais la logique qui préside au découpage vient s'appuyer sur des données temporelles très précises. La partition entre le vingt deuxième et le vingt troisième chapitre correspond exactement au début d'une nouvelle journée :

Quant ce vint l'endemain au matin le prevost de Beruïch qui la damoiselle avoit amene print congiet au roy et a la roÿnne sa mere et ossi à la demoiselle Joiie, de laquelle il ne savoit le nom et quis se departi de Dondieu et s'enrevint a la chité de Beruïch dont il estoit gardien de par le roy. Et Joiie la bonne et belle damoiselle demora en la court de la roÿnne, tresbien servie et tresbien honnouree. (p. 299)

- 20 L'organisation du récit obéit à des critères logiques objectifs, comme ici le passage d'une journée à une autre, alors que le roman en vers procède plus volontiers à des regroupements thématiques. Philippe de Rémy abandonne un personnage – en l'occurrence le prévôt – à la fin d'un mouvement narratif et s'intéresse à un autre au début du suivant. En introduisant un principe d'ordre chronologique, Wauquelin témoigne d'une sensibilité nouvelle quant à l'organisation du matériel narratif. Tout se passe comme si un cadre conceptuel autonome imposait une scansion au récit. D'autre part, le léger décalage introduit par Wauquelin lui permet de terminer le chapitre précédent en concentrant l'attention du lecteur sur le troisième protagoniste de la

scène, ce que ne permettait pas le choix opéré dans le modèle. Le roi d'Écosse s'étonne de l'étrange infirmité de la jeune inconnue :

Mais quant le roy seult que la damoiselle n'avoit qu'une main, encorez fu il plus esmerveillés que devant, et pensa que par tres grant outrage la main lui avoit esté hostee. (p. 299)

- 21 Cette méditation vient préparer l'intérêt amoureux que le roi ressentira bientôt pour la Manekine. Par petites touches, se dessine une volonté d'articulation logique plus ferme¹⁸ en même temps que s'affirme une attention très sûre à la motivation psychologique des personnages. Sans doute G. Doutrepont a-t-il raison lorsqu'il souligne que la division en chapitres est l'un des principaux apports des mises en prose et plaide en faveur de cette technique littéraire : « Il y a là un procédé d'exposition qui passe pour un principe d'art » (*op. cit.*, p. 659, voir aussi p. 644).
- 22 Ainsi, malgré la fidélité de surface, une lecture plus attentive nous permet de découvrir un véritable travail esthétique dont il faut définir les grandes lignes¹⁹. Tout d'abord, il est un point d'importance sur lequel Wauquelin intervient avec toute l'autorité et le sens du devoir d'un érudit : c'est celui de la datation du récit²⁰. Contrairement à l'histoire de la *Belle Hélène* qui, conformément à l'esthétique de la chanson de geste, noue fermement l'intrigue qu'elle rapporte à un chronotope historiquement repérable, le roman du XIII^e siècle ne spécifie ni l'identité précise de ses personnages, ni l'époque dans laquelle ils ont vécu. Le monde dans lequel se déploie le roman ne reçoit aucune détermination temporelle. Le temps de la chronique lui est étranger. La mise en prose, au contraire adopte volontiers un point de vue historiographique et ne semble pas pouvoir se passer de point de repères historiques. Wauquelin tient à identifier avec précision le souverain hongrois dont le roman rapporte les égarements. C'est pourquoi il a recours à « d'autres histoires », afin d'établir des repères chronologiques qui lui permettent de dater le récit. Il s'en explique dans son premier chapitre :

Jadis ot ung roy en la terre de Hongherie, moult vaillant homme et prudent, tresbien adrechies en toutes proësches et vaillandises. Lequel selonc ce que j'ay peult ymaginer par autres histores, fu nommez Salomon et regnoit ou tamps de l'incarnation de nostre seigneur Jhesucrist mil soissante quinze ou environ. Cestui roy en sa jonesse ot grandes guerres a l'encontre de l'empereur Henri d'Alemagne, mais finablement ledit empereur lui donna sa fille en mariage, par lequel mariage la pais se fist, et estoit la damme nommee Gisle, femme de tresgrant prudensce, de toute valleur et de courtoisie plaine [...] Et se de ses biautez, bontés et conditions je vous voloye dire ce que les histores en tesmoignent, je quide a mon essient que je vous tenroye trop, et que il vous polroit tourner a anuy, ou que vous polriés penser que ce fuist fable, si m'en tairay a tant. Mais a celle fin que on sache de qui je voel traitier, j'ay mis cel antecedent pour mieulx ma matere poursieuwir et declarer. Laquelle dist que cestui roy Salomon, selonc ce que diient les histores et tiesmoignent, des Hongres fu le troixysme roy Xrestien [...] (chap. 2, p. 268-269).

- 23 C'est encore sur ce terrain historiographique que se situe l'attribution d'une nouvelle identité à la femme du roi Salomon de Hongrie, qui devient la fille de l'empereur Henri d'Allemagne, alors qu'elle est la fille du roi d'Arménie dans le roman versifié. Wauquelin adopte la même méthode lorsqu'il s'agit de repérer le pape Urbain qu'il identifie à Urbain II et le roi d'Écosse, qu'il nomme Conon. Ce propos d'historien, délibérément adopté, explique que les recensions dont le manuscrit de Turin a fait l'objet ne mentionnent pas le texte de Wauquelin comme la mise en prose d'un roman, mais comme une chronique sur l'histoire de la Hongrie. Ni Pasini, ni Stengel

n'identifient le texte pour ce qu'il est. C'est à Gaston Paris que l'on doit d'avoir repéré, sur la base de l'ouvrage de Stengel, la véritable nature du texte :

Une « chronique » en prose qui a pour première rubrique » Comment le roy Salomom de Hongrie fu mariez à la fille de l'empereur d'Allemagne » a bien plutôt l'air d'un roman, et j'ai l'idée que nous avons là une forme nouvelle du roman si connu de la *Manekine*²¹.

- 24 Cet étalage d'érudition s'exprime encore au moyen de citations latines, qui émaillent le texte²². Les sentences ont aussi pour fonction d'assurer au récit son orthodoxie. Les épreuves de la *Manekine* et surtout la patience dont elle fait preuve doivent être un encouragement à la foi :

Mais la debonnaireté de nostre seigneur Jhesucrist, que moult acoustumeement elle servoit et aouroit de tout son coer, le visita et consolla tousjours en ses necessitez, enz esuelles nostre seigneur le vouloit esprouver comme on esprouve le fin or en la fournaise, pour le faire sa vraye eslute amie. Dont il est escript : *Tanquam aurum in fornace probavit electos dominus*, et c. (chap. 46, p. 334)

- 25 Le récit se termine sur des considérations semblables :

Je me tairay a tant de eulx en vous remoustrant que creature se doit tousjours retourner en ses tribulations a nostre seigneur Jhesucrist sans soy desesperer. (chap. 65, p. 365)

- 26 Dans le même registre, on notera que Wauquelin propose à son héroïne l'exemple du courage de Judith devant Holoferne (p. 286-287). Lorsque Joïie se coupe la main, cette atteinte volontaire à l'intégrité physique suscite aussi le souvenir d'un *exemplum* qui met en scène une moniale capable de s'arracher les yeux plutôt que de donner prise à la concupiscence :

[...] a belle Joïie fist a la samblance de la nonnain qui se esracha ung oel et l'envoya a ung seigneur qui le prioit d'amours, pour ce que il lui disoit que pour son douch et gratieux regart il estoit soupris de son amour. (chap. 14, p. 287)

- 27 La réécriture de Wauquelin insiste sur la valeur exemplaire de l'intrigue. En cela elle présente tous les traits de l'interprétation habituelle des contes de la femme persécutée à la fin du Moyen Âge²³.

- 28 Enfin, il arrive que Wauquelin se mue en critique littéraire. Il intervient pour supprimer certains développements qui lui semblent par trop inutiles. Ainsi lorsque le roy d'Écosse erre sur les mers à la recherche de sa femme :

Helas ! lez piteux regrez que il faisoit ! Je quide que, qui tous les metteroit en escript, que ce seroit une longhe chose. Mais nous nous en passerons en brief pour no matere ataindre, car la proilixité du tamps et du conte polroit bien tourner a anuy. (chap. 50, p. 341)

- 29 Ces remarques, dans lesquelles on peut sans doute déceler un peu de condescendance et d'ironie vis-à-vis de son modèle, nous en disent long sur les préoccupations littéraires de leur auteur. Elles apparaissent justement là où Philippe de Rémy a pris la peine de reproduire un discours ou de détailler une scène au risque de faire « une longue chose ». Attaché à l'unité de son intrigue, Wauquelin se permet de passer sous silence des développements qui lui paraissent retarder indûment l'action. Ces interventions ne manquent pas de pertinence :

[...] et quide que, qui tous les estas d'icelle feste vous volroit raconter, il y fauroit mettre treslonghement. Mais nous nous en passerons en brief, car toudis est servis qui a dequoy paiier, si prochederons avant en nostre matere a celle fin que nous

puissions ataindre et vous moustrer les grans miracles et viertus de nostre seigneur
que il fist et moustra en ceste vaillant damme Manequine. (chap. 31, p. 313)

- 30 Il convient cependant de ne pas nous laisser abuser par ces déclarations d'intention. La mise en prose, qui prétend « réduire » la rime en prose, c'est-à-dire la reconduire à une expression plus plane, affecte volontiers un souci de concision. Mais la *Manekine* de Wauquelin atteint presque aux dimensions d'un véritable roman. Lorsque l'on se livre à un examen détaillé, on constate que, par comparaison avec le texte rimé, la rédaction de Wauquelin ne peut être considérée comme un résumé sans substance. Reprenons, à titre d'exemple, la scène au cours de laquelle le roi de Hongrie se laisse éblouir par les charmes de sa fille :

Il advint un jour que le roy
pensoit merueilleusement
adce que ses hommes lui
avoient conseillé, et tant que
il lui print vollenté de aleer
veoir sa fille en ses cambres
et que il lui toucheroit
aucunement du fait. Si se
parti tout seul de sa chambre
et s'en vint a ung matin a la
cambre de sa fille. Laquelle
estoit ja levee et vestue d'une
cotelette tant gentement qu'i
sambloit que ce fuist une
ymage faite et entaillie pour
gens regharder. Car on veoit
la fachon de son corps tant
gentement formé, que
n'estoit coer d'homme, s'il le
veist qui ne la desirast. Et
encores d'aventure elle se
pignoit d'un pigne d'ivoire,
si estoient ses cheveulx telz
qu'ils sambloient de fin or
tresgitté tant faitichement
que mieulx on ne seroit
deviser. Et encore lui advint
d'aventure que, quant son
pere entra en sa chambre,
elle rougi comme un peu
honteuse, qui le rendi tant
belle que c'estoit une droite
merveille
(chap. 10, p. 281)

Li rois od sa fille demeure
Mout le cierist et mout
l'onneure.
Un jor vint li rois en sa
cambre
Qui estoit pavee de lambre.

La damoisele se pinoit
Ele se regarde, si voit
Son pere qui est dalés li ;
De la honte qu'ele a rougi.
(vv. 379-386)

- 31 Le détail donné sur le vêtement de la jeune fille, le négligé élégant d'une femme surprise à sa toilette, l'insistance sur la valeur érotique de cette scène sont le fait du prosateur bien plus que du versificateur qui se contente de procéder par allusion à une tradition topique.
- 32 Ces interventions peuvent parfois prendre un relief plus net, lorsqu'elles ont pour effet de donner aux personnages assez typés de Philippe de Remy une profondeur psychologique nouvelle. Le narrateur de la *Manekine* en vers ne nous livre aucune indication sur les états d'âme de son héroïne qui ne soit perceptible à travers un acte, un mouvement, volontaire ou non, ou un discours, alors que la mise en prose s'attache à cerner les ressorts secrets des actes de ses personnages. Poursuivons notre lecture pour en venir à la scène au cours de laquelle le père déclare sa flamme. Il se heurte alors à un refus :

Quant li rois ot que riens n'exploite
De la riens que il plus couvoite,
Plus en grans en est que devant,
Se li respont ireement (vv. 573-576)

- 33 La mise en prose donne bien plus de relief à la scène :

A(dont le ro)y veant que sa fille ne prenoit point en gré ce que il lui avoit dit, l'embracha et la volt baisier, et la fille mist sa main audevant, pource que elle veoit bien que il s'escauffoit ou delit de la veue d'elle, et ossy ce fist elle a celle fin qu'il s'en hontiait, mais non fist, ains s'en couroucha ung petit et entra en plus grant desir que devant. (chap. 13, p. 285)

- 34 Wauquelin invente le geste de refus de la vierge. Bien plus, il l'explique. La jeune fille protège sa bouche ou son visage de sa main « pour ce que elle veoit bien que il s'escauffoit au delit de la veue d'elle ». L'addition de ce simple détail témoigne d'une profonde mutation dans l'art du récit, qui affecte en particulier le rapport que le narrateur entretient ou peut entretenir avec les personnages dont il retrace les aventures. Celui qui détient l'autorité narrative a accès à la perception subjective que les acteurs ont du drame. Une nouvelle forme de vraisemblance est à l'œuvre ici. De nombreux détails viennent corroborer cette volonté de rendre les actions et les réactions des personnages immédiatement intelligibles. Ainsi Wauquelin prend-il soin, par exemple, de signaler la réaction des différents protagonistes du récit lorsqu'ils découvrent l'infirmité de la Manekine :

Adont le leverent ils et perchurent que elle n'avoit que une main, si n'en savoient que penser (p. 297)

- 35 Lors de la scène de la mutilation, il organise le suspense en notant :

Adont le roy s'aprocha d'elle et le prist par la main si le leva, et adce qu'il le leva il perchut son mongnon ensi envollepé comme dit est, mais il quida qu'elle se fuist ung peu blechie et l'acola et baisa. (chap. 17, p. 289)

- 36 A la faveur de cette nouvelle gestion du récit, la valeur morale de l'histoire, qui reste le principal intérêt du roman au yeux du remanieur, tire profit d'un portrait plus circonstancié de l'héroïne. D'une manière générale, les rédactions en prose ont tendance à effacer les frontières entre histoire, fiction historique et roman²⁴. La colonne vertébrale de récits aussi différents par leur source et leur rapport à la vérité historique que ceux qui retracent les aventures d'Alexandre, du sire de Lalaing et de la Manekine est toujours la même : il s'agit de saisir le fil biographique et de lui suivre fidèlement pour donner à entendre la valeur exemplaire d'une vie de haut fait ou de persévérance. Les mises en prose fondent dans un continuum ce qui relève de la chanson de geste, du roman, de la biographie, de la chronique et de l'histoire. Ce traitement uniforme et cet effacement des différences génériques, si nettes dans les œuvres des siècles précédents, permettent au lecteur moderne d'entretenir avec des textes comme celui de Wauquelin une relation de familiarité. On a souvent souligné le rôle de ces mises en prose dans le processus qui conduit les romans et les chansons de geste médiévales de leur état primitif à leur insertion dans un corpus romanesque devenu « populaire » aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il semble bien que les conventions de la cohérence narrative de ce type de littérature se forment chez des écrivains comme Jean Wauquelin. Les mises en prose sont le laboratoire d'une écriture romanesque destinée à perdurer. Une sorte d'horizon d'attente se constitue à partir de cette immense production narrative.

Le « vieux livre rimé » : un lambeau survivant d'un idiome disparu

- 37 La pente biographique du récit en prose produit un changement de focalisation dont les effets se font sentir, par exemple, dans le traitement de l'intrigue amoureuse entre le roi d'Écosse et la Manekine. Lorsqu'il aborde cet épisode, Philippe de Remy le situe tout naturellement à l'horizon des développements que le roman courtois consacre au discours amoureux et à la naissance de l'amour. Il organise les émois des jeunes gens

selon le modèle que lui fournissent des auteurs comme Chrétien de Troyes. Il met dans la bouche des deux jeunes gens de longs monologues qui s'inspirent nettement des tourments d'Alexandre et de Soredamor dans le *Cligès*. Le discours du roi s'étend du v. 1529 au v. 1665 et la méditation de sa bien-aimée occupe les vers 1676 à 1790. Si l'on compare à présent le traitement que Wauquelin réserve aux mêmes événements, on en tirera une double constatation. Tout d'abord il faut souligner que le prosateur suit de près la lettre de son modèle. On retrouve dans la prose les termes et les tournures proposées par les octosyllabes. Là où le texte en vers donne :

Nuis ert, si est couchier alés.
 Mais son dormir est tresalés ;
 Toute nuit se tourne et retourne,
 Son pensé a folie tourne,
 Si dist : « Pour fol tenir me puis
 « Quant je tant pens, et si ne truis
 « Nule raison en mon penser,
 « Et si n'en puis mon cuer tenser
 « Que tousjours ne pense a celi
 « Qui tant me pleut et abeli
 « Orains et ier et cascun jour,
 « Quant avoec lui sui assejour. » (vv. 1525-1536)

- 38 La mise en prose calque fidèlement cette entrée en matière :

Si s'estoit retrais en sa chambre pour aller dormir et reposer. Mais quant il fu couchiés, il conmencha a penser a la damoiselle par moult de manieres. Et en ce penser il conmencha a **soy tourner et retourner**, ne **nullement endormir ne se pooit**. Et tant que il conmencha a dire a lui meismes : « **Or sui je bien plains de folie** quant tant je puis, et si ne puis riens, et par espetial je ne puis mettre **raison en ma pensee**, et si ne puis mon coer gharder **que je ne pense maldré moy a ceste damoiselle**, pource seullement que son tresgratieux maintieng et sa tant belle chiere **me plaist outre mesure**, et si me croist ceste pensee, et de nuit et de jour hoster ne m'en puis, ne je ne dure point se **avuec elle je ne suy a sejour** ». (chap. 26, p. 304)

- 39 Mais dans les lignes qui suivent Jean Wauquelin s'écarte de sa source, pour insister plus nettement que ne le fait son prédécesseur sur le problème politique et moral que pose une liaison ou un mariage avec une jeune femme dont le rang social n'est pas avéré. La découverte des tourments amoureux, centrale dans le texte en vers, dévie vers une réflexion sur le contraste entre le pouvoir du roi et l'impuissance de l'amant. On comparera ainsi la suite du discours du roi dans chacun des deux textes :

<p>« Est che amours ? Oïl je cuit, « Car je pens a li jour et nuit. « Ne cuidoiie pas k'il eüst « En amours cose qui neüst. « Si a [...] ». (vv. 1537- 1541)</p>	<p>« O vrai Dieu », disoit il, « je ne quidoiie point que amours eust telle puissance que moy faire ensi decliner, moy qui sui puissant et redoubté. » (p. 304)</p>
--	--

- 40 Sur le même moule syntaxique, deux constatations assez différentes s'engagent. Mais surtout les deux monologues diffèrent par leur agencement rhétorique. Le texte en vers donne forme à un discours tourmenté, scandé par de nombreuses questions rhétoriques, qui doivent traduire le désarroi de l'amant :

« [...] li pensers m'est si griés
 « Que je i regart deus meschiés :
 « Se je la tieng en soignentage
 « L'amours sera fausse et volage,
 « Durement blasmés en seroie
 « Pour riens ne m'i acorderoie
 « Que ferai dont ? Je la penrai.
 « Penrai ? Que di ge ? non ferai !
 « je ne sai ou ele fu nee.
 « Espoir qu'ele a la main colpee
 « Par son mesfait, est envoïe
 « Seule par mer sans compaignie.
 « Par son mesfet ? Ce ne puet estre ; (vv. 1541-1553)

- 41 Dans le texte en prose par contre, le même dilemme donne lieu à une sorte de dissertation fortement charpentée autour de l'énoncé d'une alternative, épouser la pucelle ou en faire sa concubine :

« Et touttefois raison m'aprent que, se je poursieus mon desir jusques a outrance, il y a deux meschief, dont l'un m'en puelt venir, ne faillir nullement je n'y puis. Le premier si est : se j'en fas ma damme par amour et que en elle je passe le apetit de la char, ce me sera reprové, et dira on que je serai faulx et desloyal et tresvollaige et de peu de discretion de avoir defouré une tant noble et amanierée damoiselle, et espoir ossy elle est de tel lieu issue que j'en vaulroie mains. A l'autre lez, se je le prens en mariaige, espoir oussy au contraire qu'elle a la main coupée par aulcun mauvais fait, et on l'a mis en cest exil la ou elle fu trouvee, pour purgier ses demerites, combien que je ne le quide point. Car elle est tant gratieuse, que par gratieuseté que je voy en elle oncques ne le desservi, comme il est advenu plusieurs fois d'aucun qui a eult grandement a souffrir et a porter par mauvais conseil ou enort, comme ppar aventure puelt estre de cestui. Et veritablement y pert tresbien a son maintieng et adce que elle moustre, que elle soit de tres bon lieu yssue. » (pp. 304-305)

- 42 Ici s'arrête le discours du roi, alors qu'il se poursuit encore sur plus de cent vers dans la version rimée. Pour Wauquelin, cette casuistique amoureuse manque visiblement d'intérêt :

Et ensi comme il disoit ces parolles ou telles, si pensoit a la biauté d'elle et a sa fourme, a sa contenance, et en ces pensees il s'enfouvoit et boutoit tellement que nullement ravoit ne s'en pooit. Et qui son estat de ce cas recorder vous volroit, je quide que longhement mettre y convenroit, car ne nuit ne jour il ne pensoit a aultre chose. Et se d'aventure on le mettoit en aulcune aultre ymagination, si revenoit il toudis par elle, et en ce il s'afermoit du tout que il le prendroit en mariage, mais il cremoit trop fort que il ne desplaie a son peuple et a ses amis, pource que elle estoit estranghe et que on ne savoit qui elle estoit. (p. 305)

- 43 On retrouve cette forme de condescendance qu'affecte Wauquelin pour les longueurs qu'il trouve dans son modèle. En une phrase, il résume le portrait de la Manekine que l'auteur du treizième siècle place dans la bouche de son personnage et sur lequel il s'attarde avec plaisir entre les vers 1567 à 1629. Le récit de Wauquelin progresse sans solution de continuité, le narrateur insiste souvent sur la nécessité qu'il y a pour lui à « descendre » ou à « retourner à son propos ». Mais l'abandon des monologues intérieurs ne repose pas seulement sur ces considérations liées à l'économie du récit. On peut en discerner deux causes convergentes. La première est liée à l'efficacité des indications que le narrateur est à même de donner sur l'état d'esprit de son personnage. Il lui suffit de signaler que le roi garde sans cesse à l'esprit la beauté de la

pucelle, et que « en ces pensees il s'enfouvoit et butoit tellement que nullement ravoit ne s'en pooit ». Plus n'est besoin de déléguer la parole aux amants bouleversés par un premier émoi amoureux pour donner une idée de leur trouble intérieur. Cette tâche peut être prise en charge par le récit et ne nécessite plus le recours au discours. Ainsi les tourments de la Manekine sont ils évoqués en quelques lignes, sans nuire à l'intérêt émotionnel de l'épisode :

Pareillement en telles ymaginations et pensees estoit la damoiselle Joie du roy que nullement oster ne s'en savoit, et de fait elle s'enprendroit en elle meisme, car pource que elle estoit ensi escachie, il lui sambloit que jamais il ne le prendroit en mariage, car il ne le congnoissoit, ne ossi elle faire congnoistre ne se volloit. Et qui plus est, elle s'estoit adce determinee que ja sa songnant ne seroit pourtant, anchois elle ardoir se lairoit. Si en estoit en telles pensses, que le plus souvent le dormir, le boire et le mengier en laissoit. (p. 305)²⁵.

- 44 La seconde raison tient à l'horizon littéraire dans lequel se déploie la mise en prose. Il n'y a pas lieu pour Wauquelin de rivaliser avec les canons littéraires du roman courtois en vers. A travers les tirades amoureuses de ses héros, Philippe de Remy entretient, avec plus ou moins de bonheur, un dialogue vivant avec un maître du genre romanesque. Il semble bien par contre que Jean Wauquelin demeure sourd aux allusions littéraires de sa source. Son agacement devant les longueurs de Philippe de Remy nous révèle certes une sensibilité esthétique assez assurée, mais il nous laisse aussi assez bien percevoir que le prosateur du XV^e siècle n'entretient pas de relation intime avec la littérature des XII^e et XIII^e s. Sans doute n'y a-t-il plus lieu pour lui de rivaliser avec des œuvres comme celles de Chrétien de Troyes qui ont été depuis longtemps dépassées, « refondues » par les grandes sommes en prose.
- 45 On pourrait faire une remarque du même ordre à propos d'un épisode situé au début du roman. Après avoir bravé la volonté de son père, la jeune fille est condamnée au bûcher. Le roman en vers procède à une mise en scène qui évoque d'assez près une scène du *Roman de Tristan* que l'on trouve chez Béroul. Les lamentations du peuple, qui rappellent les plaintes de la foule amassée pour le supplice d'Iseut, doivent donner à la scène toute sa dimension pathétique, puisque la condamnation de Joïe paraît plus injuste encore que celle de la reine de Cornouailles : c'est une innocente sans péché que le roi condamne. Or Wauquelin ne fait pas mention de la clameur populaire. Son univers de référence n'est plus celui des romans en vers.
- 46 À la lumière de ces différences de traitement, on voit se dessiner une partition entre la technique littéraire de Philippe de Rémy et celle de son traducteur en prose. Le roman en vers est largement ouvert sur un horizon littéraire qui affirme constamment sa présence au sein même de l'œuvre. La tradition sert d'univers de référence au récit. Il suffit à l'auteur du XIII^e siècle d'évoquer un peigne, un bûcher ou une nacelle pour que le souvenir de Guenièvre, d'Iseut ou de Tristan vienne servir d'indicateur de lecture à une scène d'amour, de désolation ou d'aventure. Le roman en vers fonctionne comme un palimpseste, un texte ouvert sur un champ de possibles littéraires toujours facilement actualisables. La prose bourguignonne, quant à elle, rapporte une intrigue nettement circonscrite. Son ancrage historique l'isole des autres faits narratifs. Rien ne circule entre les différentes mises en prose. Le geste qui préside à leur constitution en tant qu'événement du discours est le geste de l'historien, prompt à compulser les chroniques pour établir des dates et des points de repères. Le récit fait appel, plutôt qu'à des souvenirs de lecture, à l'expérience individuelle d'un sujet agissant. Sans doute cette absence de profondeur peut elle être mise sur le compte de la relative médiocrité

des mises en prose si sévèrement jugées par Léon Gautier²⁶. On peut néanmoins aussi se demander si le monde de Wauquelin est encore médiéval. L'effacement d'une certaine mémoire littéraire va de pair avec des indices qui nous mettent sur la voie d'un changement de perspective culturelle. Le livre ancien qu'ouvre Jean Wauquelin lui donne accès à un récit singulier, mais pas à l'univers de fiction qui le borde.

- 47 Ainsi peut-on retrouver, chez un auteur bien moins talentueux qu'Antoine de la Sale, à propos duquel Julia Kristeva a pu mettre en évidence une importante césure dans l'appréhension philosophique des faits narratifs, les marques d'une évolution décisive qui forge les codes d'une écriture romanesque « moderne ». Dans la distance avec la langue des XII^e et XIII^e siècles se glisse aussi l'oubli de la tradition médiévale que cette langue véhicule. Lorsque s'émousse la compréhension d'un état de langage, se distendent aussi les liens qui retiennent les œuvres anciennes dans le champ d'une littérature vivante. Le vieux livre rimé disparaît au moins autant qu'il renaît au contact des perfections de ce « clair français sans rime » par lequel Jean Wauquelin prétend le ressusciter.

NOTES

1. *Recueil de l'origine de la langue et poésie française : rime et romans* (1581), Genève, Slatkine, 1972.

2. La très substantielle étude de G. Doutrepoint, *Les Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, 1939 reste l'ouvrage de référence pour le champ d'étude que nous abordons ici. Voir aussi, du même auteur, *La Littérature française à la cour des Ducs de Bourgogne*, Paris, 1909.

3. Nous reprenons ici les termes du prologue de la vaste *Histoire de Charles Martel* (Bruxelles, Bibl. royale, ms. n° 6-9), cité par G. Doutrepoint, *Mises en prose*, op. cit., p. 44-45.

4. Ces deux expressions apparaissent dans le prologue de *Mabrian*, cité par G. Doutrepoint d'après l'édition de Jacques Nyverd, parue en 1530 (*Mises en prose*, op. cit., p. 203 et p. 391). Le chapitre que le philologue belge consacre à la question de savoir « Pourquoi l'on a fait des mises en prose » (*Mises en prose*, op. cit., pp. 380-413) rassemble une abondante documentation tirée des prologues. Sur l'usage du verbe *translater*, voir en particulier les citations produites à la p. 392. Les prosateurs utilisent également le verbe « *transmuer* » pour désigner aussi bien la traduction, fictive ou non, d'un livre italien en français (prologue de *Gillion de Trazegnies*, cf. G. Doutrepoint, *Mises en prose*, op. cit., p. 290) que l'adaptation en prose du *Cligès* de Chrétien de Troyes (*Le Livre de Alixandre empereur de Constantinople et de Cliges son filz*, voir Christian von Troyes, *Sämtliche Werke*, hrsg. von W. Foerster, erster Band, Halle, 1884, p. 285).

5. Sur cette question, voir O. Jodogne, « La naissance de la prose française », *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 49, 1963, pp. 296-308 ; R. Guiette, « Chanson de geste, Chronique et mise en prose », *Cahiers de civilisation médiévale*, 6, 1963, pp. 423-440 (repris dans *Forme et senefiance*, Genève, 1978,

- pp. 53-80) ; E. Baumgartner, « Vers, prose et fiction narrative (1150-1240) », *Shifts and transpositions in medieval narrative : a festschrift for Dr E. Kennedy*, ed. by K. Pratt, Cambridge, Brewer, 1994, pp. 1-10.
6. *Maugis d'Aigremont*, prologue cité par G. Doutrepoint, *Mises en prose, op. cit.*, p. 393.
7. La mise en prose de la *Manekine* a été éditée par H. Suchier dans le volume des *Œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir* consacré au roman en vers du même nom (Paris, 1884, vol. 1, pp. 267-366). Les références des citations renvoient à cette édition. Au début d'une autre de ses proses, la *Belle Hélène*, le même Jean Wauquelin affirme vouloir « retranchier et sincoper les prolongations et mots inutiles qui souvent sont mis et boutez en telles rimes ».
8. Prologue du *Guillaume d'Orange* en prose, voir G. Doutrepoint, *Mises en prose, op. cit.*, p. 392.
9. Cf. G. Doutrepoint, *La Littérature à la cour des ducs de Bourgogne, op. cit.*, pp. 22-30 et H. Suchier, introduction à la *Manekine, op. cit.*, pp. xc-xcvj.
10. Yvon Lacaze, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle, la Bourgogne de Philippe le Bon », *Bibliothèque de l'École des chartes* 129, 1971, pp. 303-385. Doutrepoint, *Mises en prose, op. cit.*, p. 398.
11. Sur Girart de Roussillon, voir Pierre Le Gentil, « Jean Wauquelin et la légende de Girard de Roussillon », *Studi in onore di Italo Siciliano*, Florence, 1964, pp. 623-635. Sur Alexandre, voir la présentation par O. Collet de sa traduction de l'*Histoire du bon roi Alexandre*, dans le recueil collectif intitulé *Splendeurs de la cour de Bourgogne : récits et chroniques*, sous la dir. de D. Régnier-Bohler, Paris, 1995.
12. Il s'agit du ms. de Turin L IV. 5 (anc. Gall. G I 2). On en trouve une brève description dans les ouvrages de Pasini, *Codices manuscripti bibl. regii Taurinensis*, Turin, 1749, II, p. 462 et Stengel, *Mitteilungen aus französischen Handschriften der Turiner Universitätsbibliothek*, Marburg, 1873, p. 39. Herman Suchier (*op. cit.*, pp. xcv-xcvj) signale que l'unique témoin des œuvres de Philippe de Rémy a appartenu à Charles de Croy, le petit fils de Jean. Ce qui l'incite à supposer que le codex utilisé par Jean Wauquelin n'est autre que celui que nous connaissons aujourd'hui.
13. Voir aussi Claude Roussel, « Wauquelin et le conte de la fille aux mains coupées », *Bien dire et bien apprendre* 14, 1996, pp. 219-236.
14. J. Rasmussen, *La Prose narrative française du XV^e siècle*, Copenhague, 1958.
15. F. Suard, *Guillaume d'Orange : étude du roman en prose*, Paris, Champion, 1979.
16. Ce qui confirme peut-être aussi que Wauquelin a travaillé sur le manuscrit aujourd'hui déposé à la Bibliothèque Nationale de France.
17. H. Suchier reproduit fidèlement les initiales du manuscrit. Les vers reproduit se trouvent au fol. 10v du ms. B. N. f. fr. 1588.
18. Même remarque chez K. Jovanovic, « Remarques sur les procédés de remaniement des textes au Moyen Age », *Bulletin des jeunes romanistes* 5, 1962, p. 23-29.
19. G. Doutrepoint a déjà signalé les plus remarquables de ces interventions, qui entrent d'ailleurs en conformité avec les procédés de remaniement les plus courants, voir son chapitre intitulé « Genres et procédés de remaniements », *Mises en prose, op. cit.*, p. 467-636.
20. Cf. G. Doutrepoint, *Mises en prose, op. cit.*, p. 486 et M.-M. Castellani, *Du conte populaire à l'exemplum. « La Manekine » de Philippe de Beaumanoir*, Lille, 1988, pp.
21. Cf. *Romania* 3, 1874, p. 110.

22. Cf. G. Doutrepoint, *Mises en prose*, op. cit., pp. 514-515.

23. Sur ces aspects qui débordent largement le cadre de cette étude, je mène une enquête sous le titre « La veuve en majesté ».

24. Voir Ruth Morse, « Historical fiction in fifteenth-century Burgundy », *Modern language review* 75, 1980, pp. 49-64.

25. Ce passage remplace la longue tirade de la Manekine (vv. 1677-1790).

26. L. Gautier, *Les Épopées françaises : études sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*, Paris, 1865-1868, vol. 1, p. 484 et suivantes.